

Demande N°

**Demande de vente ou échange d'objets divers d'occasion
appartenant à un particulier lors du Vide Grenier du 5 Mai 2024
organisé par le Comité des Fêtes de Castelmaurou**

à Madame le Maire de Castelmaurou (31180) - La vente est organisée dans un lieu public

Madame le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de vendre (détail des objets à vendre) :

.....
.....
au cours du vide grenier organisé par le Comité des Fêtes de Castelmaurou le 5 Mai 2024

SANS VEHICULE 10 euros l'emplacement de 3 mètres

AVEC VEHICULE 16 euros l'emplacement de 5 mètres

AVEC VEHICULE 30 euros l'emplacement de 10 mètres

Je déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant
- de vendre que des objets personnels et usagés (art. L-310-2 du code de commerce)
- ma-non participation à plus de deux ventes de même nature au cours de l'année civile (art. R321-9 du code pénal)

Je vous remercie par avance et vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature :

DEMANDEUR :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Carte d'identité n° délivrée par :

Numéro d'immatriculation du véhicule

Mairie :

Document contrôlé par

(police municipale)

Signature :

CASTELMAUROU

FOIRE VIDE GRENIER

Dimanche 5 Mai 2024 de 8 h à 18 h

Pour toute inscription, joindre **obligatoirement** :

- 1 • la demande de vente ci-jointe dûment remplie
- 2 • une photocopie de la carte d'identité (recto-verso) ou du permis de conduire
- 3 • le règlement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Castelmaurou

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte pour l'inscription

Tarifs : 30 euros l'emplacement de 10 mètres
16 euros l'emplacement de 5 mètres
10 euros l'emplacement de 3 mètres

Afin d'améliorer l'organisation et éviter les problèmes, les organisateurs tiennent à préciser que :

- les organisateurs seront présents à partir de 7 heures.
- Si plusieurs personnes sont sur 1 emplacement, les véhicules devront arriver ensemble obligatoirement.
- Aucun exposant ne sera autorisé à s'installer avant.
- Aucun exposant ne sera autorisé à quitter la manifestation avant 18 h.
- Il ne sera pas adressé de confirmation de réservation.
- **Il est demandé aux exposants de ne laisser sur leur emplacement aucun objet invendu, ni aucun déchet dit «poubelle».**

EMPLACEMENT À L'EXTERIEUR UNIQUEMENT
AUCUNE ANNULATION POSSIBLE
AUCUN REMBOURSEMENT POSSIBLE QUELQUE SOIT LE MOTIF

Le dossier complet doit nous parvenir
avant le mardi 30 Avril 2024

à l'adresse ci-dessous :

Renseignements auprès de Madame CARPENA

10 Rue Le Bézinat

31180 CASTELMAUROU

Tél. : 06 64 98 48 69 (de 10 h à 19 h)

SUR PLACE, VENTE DE BOISSONS, SANDWICHES, FRITES, ETC ...
A LA BUVETTE DU COMITÉ DES FETES